



Éditorial



Une exigence renforcée de solidarité

Et voilà, Ferrières et Pontcarré font partie de Marne et Gondoire ! C'est une très bonne nouvelle pour notre communauté d'agglomération et pour les habitants de ces deux communes qui faisaient déjà partie de notre bassin de vie. Ce résultat est le fruit de la persévérance et de la justesse de vue de leurs élus et de notre soutien unanime et constant. Cela montre qu'unis, nous maîtrisons notre avenir. Nous pourrions accueillir les nouveaux élus lors du conseil communautaire de la rentrée.

Jean-Paul MICHEL



Bienvenue à Ferrières et Pontcarré !

Le Préfet de Seine-et-Marne a pris aujourd'hui même l'arrêté portant retrait de Ferrières-en-Brie et de Pontcarré du Val Briard et leur adhésion à Marne et Gondoire. Le conseil communautaire avait émis un avis favorable le 16 janvier 2017. Notre communauté d'agglomération compte 20 communes et franchit le seuil des 100 000 habitants (100 915 habitants en populations totales).

On ne s'ennuiera pas cet été

Le réseau de lecture publique en Marne et Gondoire (11 bibliothèques) propose nombre d'animations cet été.

Du 19 au 22 juillet, la bibliambule Marne et Gondoire sera installée sur la place Marcel Rivière à Lagny-sur-Marne puis à l'Île de loisirs de Jablines-Annet du 26 au 29 juillet pour des lectures estivales confortablement installés dans un hamac et des ateliers créatifs animés par des illustrateurs.

Cap sur le numérique

Nouveau aussi, les liseuses numériques en prêt (une centaine de romans par liseuse, c'est plus léger dans les bagages). Pour les documents papier (livres, documentaires, bandes-dessinées) l'emprunt est illimité et porté à 8 semaines.

Parmi les autres originalités, atelier initiation à la réalité virtuelle à Collégien, P'tit ciné à Montévrain, Biblio connection à Chanteloup (lire un livre sur grand écran en bougeant son corps pour tourner les pages), imprimante 3 D et robots programmables à Lagny, atelier dessin à Gouvernes et atelier Pop'up à Pomponne. Sans oublier tous les rendez-vous classiques (club lecture, bébé bouquine, heure du conte notamment).



La bibliambule

MARNE ET GONDOIRE AMÉNAGEMENT



Augmentation de capital

par **Jacques Augustin**
Président de la société publique
locale d'aménagement

La CAMG et les communes actionnaires de Marne et Gondoire Aménagement ont souscrit à une augmentation de capital de près d'un million d'euros : un grand merci pour leur confiance.

La SPLA Marne et Gondoire Aménagement a été créée en 2012 à l'initiative de la communauté d'agglomération et de 14 de ses communes membres. Une commune supplémentaire nous a rejoint depuis (*Thorigny-sur-Marne*). Enracinée dans le territoire de l'agglomération, la SPLA est un outil opérationnel au service de l'ensemble des collectivités actionnaires pour conduire leurs opérations d'aménagement. Elle permet d'apporter souplesse de fonctionnement et transparence de gestion, dans un cadre entièrement contrôlé par les élus locaux.

Marne et Gondoire Aménagement peut agir par le biais de concessions d'aménagement, de mandats et de contrats d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la conception d'opérations d'aménagement, l'acquisition des terrains, la réalisation des travaux d'aménagement, d'équipement et de viabilisation des espaces publics ainsi que la commercialisation des lots. La SPLA garantit la bonne exécution et la bonne fin de chaque opération qui lui est confiée et porte financièrement les projets dans une totale transparence des conditions économiques.

À ce jour, 7 concessions d'aménagement ont été signées : la ZAE des Vallières (2012), et les Sauvières à Thorigny-sur-Marne (2012), le Grimpé à Pomponne (2012), la ZAC des Cordonniers à Dampmart (2013), l'opération Cœur d'Îlot à Jossigny (2013), la ZAC Saint-Jean à Lagny-sur-Marne (2013) et l'opération Cœur de village à Collégien (2016). Dans le même temps, divers contrats d'AMO lui ont été confiés. Pour les mois et les années à venir, d'autres opérations sont programmées notamment à Chalifert, Pomponne et Thorigny-sur-Marne.

Cette croissance importante de l'activité, couplée à la montée en puissance des coûts engagés et à venir sur les opérations, nous ont conduit à envisager un renforcement de nos fonds propres par le biais d'une augmentation de capital. Pour ce faire, le 16 décembre 2016, le conseil d'administration de la SPLA a adopté à l'unanimité le principe d'une augmentation de capital de près d'un million d'euros et proposé à l'ensemble des actionnaires et des communes de Marne et Gondoire d'y prendre part. Possibilité leur était offerte d'acquérir deux actions nouvelles pour une action déjà détenue.



ACTUALITÉS

L'assemblée générale extraordinaire du 19 avril 2017 a validé ce principe et ouvert la période de souscription. Le 6 juin 2017, le conseil d'administration a constaté l'acquisition de 4 980 nouvelles actions par les collectivités, d'une valeur nominale de 200 euros chacune. Désormais, le capital de la société s'élève donc à 1 495 600 euros contre 499 600 euros lors de sa création. Je tiens tout particulièrement à remercier les

actionnaires de la SPLA, et en particulier la communauté d'agglomération, son principal actionnaire, qui ont contribué à la réussite de cette opération. Cela souligne la confiance donnée par les collectivités locales à Marne et Gondoire aménagement et accroît notre responsabilité dans la mise en œuvre des projets urbains de qualité, au service des populations et des territoires. ■

Première pierre pour 109 logements à Bussy-Saint-Georges

À Bussy-Saint-Georges, une opération du quartier du Sycomore (4 500 logements à terme) a débuté avec la pose de la première pierre ce matin de 109 logements sociaux. Le programme est mené par Emmaüs habitat avec l'aménageur EpaMarne. Marne et Gondoire verse une subvention de 436 000 euros et garantit les emprunts (cf. page suivante) d'Emmaüs habitat.

Ce projet est le premier en France intégrant une maquette numérique 3D des bâtiments, utilisée pour la conception, la présentation aux habitants, l'instruction du permis de construire et le suivi de l'opération. Cette expérimentation fait partie du Plan national de transition numérique dans le bâtiment. Réalité virtuelle et truelle sont donc des outils complémentaires.



Rien de virtuel ce matin : briques, ciment frais et Yann Dubosc, maire de Bussy-Saint-Georges.

DÉCISIONS DE BUREAU

Séance du 26 juin

Gestion de l'allée du château de Guermantes

Une convention avec le nouveau gestionnaire du château de Guermantes va permettre à Marne et Gondoire de finaliser les liaisons douces de la Gondoire.

Le droit d'utilisation de l'allée située face au château permettra de :

- combler la rupture du cheminement aménagé entre le cimetière de Gouvernes et le Clos de la Sarge ;
- relier les aménagements au centre de Guermantes par l'aménagement d'un accotement sécurisé qui desservira le futur parking d'accès à la promenade.



Garanties d'emprunts

- Le bailleur social Foyers de Seine et Marne acquiert les logements locatifs sociaux d'une opération globale de 67 logements rue du Grand sentier à Dampmart. Mené par le promoteur Novastrada, le programme comprend 44 logements en accession (28 maisons individuelles et 16 logements en collectif) et 23 logements locatifs sociaux. Marne et Gondoire garantit les emprunts du bailleur et est en contre-partie réservataire de 5 logements.
- La communauté d'agglomération garantit également l'emprunt d'Emmaüs habitat pour l'opération de 109 logements sociaux à Bussy-Saint-Georges, et est réservataire de 24 logements.



Belle **démonstration** !

Dimanche 25 juin, les musiciens de l'orchestre junior de Marne et Gondoire donnaient un concert de fin d'année à la Philharmonie de Paris au terme de leur première année d'apprentissage.

Concert à visionner sur <http://demos.philharmoniedeparis.fr>

